



VERT FUTUR

RÉSEAU DE DÉVELOPPEMENT DURABLE PARTICIPATIF

« **Agissons ensemble, pour un avenir durable** ». En six mots notre slogan résume l'ampleur de la mission que le réseau Vert Futur s'est fixé.

Il existe en 2009 une vérité générale que plus personne ne nie : notre mode de vie affecte considérablement notre environnement et épuise à grands pas nos ressources naturelles. Nous sommes aujourd'hui face aux conséquences de nos actes passés et présents.



Durant les années 80, les premiers « écolos » nous alarmaient déjà sur nos excès et prévoyaient des dangers pour le futur. Puis dans les années 90 et 2000, une période où notre économie fut bousculée par des enjeux majeurs tels que la pollution et le traitement des déchets, il devint nécessaire de changer notre modèle énergétique et notre mode de consommation.

Depuis 2006 l'ère prolifique du pétrole montre des signes de faiblesse importants, son prix augmente de manière astronomique car la matière fossile s'épuise de part le monde, ce qui par conséquent profite au développement et à la vulgarisation des énergies renouvelables comme les panneaux solaires et les éoliennes.

Afin de combattre le réchauffement climatique que nous occasionnons et afin de modifier nos habitudes de consommation et nos ressources énergétiques, un ensemble de pays industrialisés et d'organisations non-gouvernementales ont ouvert une multitude de débats qui aujourd'hui, grâce entre autres au protocole de Kyoto (à l'échelle mondiale), au Livre Blanc européen et au **Grenelle de l'environnement** (à l'échelle de la France), aboutissent en un ensemble de règles et de lois visant des objectifs environnementaux concrets.

En octobre 2008, la **loi Grenelle 1** a été votée à l'Assemblée Nationale. Le texte de lois fixe les grands axes permettant le développement des constructions dites « **basse-consommation** » et annonce surtout l'objectif **2020** d'atteindre une part de **23 %** d'électricité d'origine renouvelable dans notre pays.

Aujourd'hui, il devient urgent d'agir pour la protection de notre planète avant que nous ne franchissions la limite de l' « irrémédiable », et le temps nous est compté pour rectifier le tir. Ainsi, certains parlent encore de conscience écologique alors qu'en réalité c'est notre « instinct de survie » et la crainte de voir notre écosystème se dégrader durablement qui s'éveille en nous et au sein de nos politiques. Après avoir accepté les méfaits de notre mode de vie sur l'environnement, nous devons maintenant regarder les solutions à notre portée et passer à l'action...et ceci **ensemble**.

Une étude de l'INSEE* réalisée en 2007, affirme que **73 % des français** se dit être concerné par le développement durable et souhaite agir en faveur de l'environnement.

* Institut national de la statistique et des études économiques.

Agir individuellement pour notre environnement est déjà une avancée importante, mais n'a pas autant d'impact qu'un mouvement de développement durable commun. C'est pourquoi notre mission est de rassembler tous les citoyens et éco-citoyens autour d'un même effort environnemental, l'**objectif Vert Futur**, et à l'intérieur d'un réseau écologique : le **Réseau de Développement Durable Participatif**. Nous sommes convaincus que par le **parrainage écologique** et par la force du réseau nous réussirons l'enjeu du développement durable. Parce que nous sommes plus fort ensemble et parce que nous pouvons faire entendre notre voix aux entreprises de l'énergie, aux enseignes de la grande distribution, aux constructeurs automobiles mais aussi aux politiques, faire partie du réseau Vert Futur offre de multiples avantages aux acteurs et aux investisseurs du développement durable.



À l'heure actuelle, nous concentrons nos efforts à sensibiliser les gens sur l'impact environnemental de leur habitat, qu'ils vivent en appartement ou dans une maison, dans l'optique de réduire les émissions de carbone et de gaz à effet de serre générées indirectement par leur consommation d'électricité non renouvelable, et directement par leur **chauffage au fioul ou au gaz**.



Par notre **accompagnement** et grâce à la notoriété du réseau, nous facilitons l'accès des particuliers aux solutions à énergie renouvelable telles que les **panneaux solaires photovoltaïques ou thermiques** par exemple. Nous les conseillons dans leur démarche et nous leur faisons profiter des avantages du réseau.



En effet, avec l'AVF (**Autofinancement Vert Futur**), nous proposons une formule photovoltaïque aux particuliers qui leur permet de produire de l'électricité grâce à leur toit et de toucher des revenus dès la première année, **sans investir un seul euro**.

De plus, avec la **Contribution Vert Futur** qui vient s'ajouter aux subventions fournies par l'Etat (**crédit d'impôt**), les régions (**chèques énergies**) et quelques départements et communes, nous subventionnons les foyers qui s'équipent d'installations à énergies propres et qui deviennent « acteurs » du développement durable.

- Vous souhaitez avoir des informations sur la formule **AVF** ?
- Vous souhaitez connaître l'impact environnemental de votre habitat ?
- Être conseillé sur les solutions à énergie renouvelable ?
- Savoir comment obtenir la **Contribution Vert Futur** ?

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à visiter notre site internet et à nous contacter par téléphone ou par mail :

04 91 47 56 40 / 06 63 31 90 91

contact@vert-futur.com

www.vert-futur.com

Réseau **Vert Futur**



*17 avenue Joseph Bodo
13015 Marseille*

06 63 31 90 91

04 91 47 56 40

contact@vert-futur.com